

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 48

Artikel: En revenant de Vallorbe
Autor: Blie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TROIS MOIS GRATUITS

Les personnes qui prendront un abonnement nouveau pour l'année 1909, 4 fr. 50 seulement ! recevront gratuitement le « Conteur vaudois » durant le 4^{me} trimestre 1908 (soit du 1^{er} octobre au 31 décembre).



UN COIN DE VALLORBE

(Cliché extrait du Guide de Vallorbe et environs,
Addor-Welten, éditeur.)

AU VALLON DES FÉES

Le doyen Bridel a été le premier écrivain qui ait signalé au grand public la Grotte aux fées de Vallorbe. Dans ses *Lettres sur un voyage dans la Suisse souterraine*, il dit qu'elle est une des plus belles et des plus vastes qu'il ait jamais vues :

« On suit le vestige presque effacé d'un sentier scabreux ; ...après bien des détours, on se trouve tout à coup sous un dôme immense, semblable au portail ruineux de quelque palais abandonné. Bientôt l'arcade abaissée ne laisse qu'un étroit-défilé par lequel on ne peut passer qu'en se courbant ; au-dessus de cette espèce de porte, s'ouvre un trou presque rond, nommé la lanterne, qui semble destiné par la nature à prolonger quelques rayons d'un jour déjà mourant dans les profondeurs qu'on va parcourir... Après avoir parcouru l'espace horizontal de plus de quatre cent cinquante pas, nous trouvâmes enfin le fond de cette caverne curieuse ; là surtout elle ressemble à un temple gothique. Mais à notre gauche s'ouvre une fente « imperméable » à tout homme d'une grosseur plus que médiocre ; nous y rampons péniblement comme dans une cheminée, et quand nous sommes à la hauteur d'une toise, nous découvrons à notre surprise une autre voûte, second étage de la première, mais n'ayant tout au plus que la moitié de sa longueur. A son extrémité orientale, nous remarquâmes que l'arcade, presque taillée

circulairement et se rétrécissant peu à peu en cône, s'élevait à une hauteur impénétrable à tous nos flambeaux réunis. Mes compagnons, habitants du village le plus voisin, m'assurèrent que dans ce lieu nommé le clocher, la montagne était autrefois percée à jour, et qu'on voyait le ciel par un trou comme dans un observatoire ; mais que les bergers des pâturages contigus avaient bouché cette ouverture avec des madriers, pour empêcher leurs vaches de s'y précipiter. Si cette tradition est vraie, il faudrait que la grotte eût dans cet endroit plus de mille pieds de haut... »

Comme Bridel sortait de la grotte, on lui fit voir, au milieu d'immenses rocs couverts de halliers, une étroite esplanade dominée par un rocher surplombant et sur laquelle, en 1725, demeura près de deux jours une jeune inconnue de 16 à 18 ans : « Après que ses plaintes l'eurent fait découvrir, on l'en retira avec des peines infinies, au moyen des cordes des cloches de la paroisse, sans que jamais personne de ce village, où il y a de très hardis grimpeurs, pût parvenir à cette place ou seulement comprendre comment elle y était arrivée. Soit étourdissement de sa chute, soit stupeur causée par l'horreur de sa situation, soit aliénation précédente, pendant les quelques jours qu'elle resta à Vallorbe, elle ne répondit à aucune question et ne donna aucun éclaircissement sur son sort. Comme son costume indiquait qu'elle était Francomtoise, on écrivit à Pontarlier, d'où on vint la reprendre et d'où, bientôt après, elle fut conduite à Besançon. Dès lors, quelque perquisition qu'on ait faite, il a été impossible d'en avoir des nouvelles ; son histoire et sa chute sont également un problème, que la superstition seule n'a point été embarrassée de résoudre, à l'aide du diable et de ses agents. »

A cette lettre, écrite en 1785, empruntons encore ce passage :

« Au fond de la même vallée, près de l'endroit où l'Orbe fait une très belle cascade (Saut du Day), demeure un vieux paysan géomètre et astronome, qui, aidé de bons livres ou de mathématiques éclairés, eût été un autre Duval, puisque avec quelques vieux traités de mathématiques et de mauvaises cartes célestes, il est parvenu à acquérir par lui-même des connaissances plus qu'ordinaires. Quoique son goût pour les sciences ne lui ait fait négliger ni les travaux ni l'économie de son état, ses enfants en ont cependant honte pour lui et font journellement des efforts inutiles pour le détourner de ces études si étranges à leur façon de penser. Dernièrement, l'un d'entr'eux répondit bien naïvement à une personne qui lui demandait si son père observait toujours les astres avec la même ardeur :

« — Hélas ! on n'ose seulement pas en parler, car chacun sait que c'est un vice comme l'ivrognerie et la paillardise. »

À ce compte-là, les fils de ce modeste savant trouveraient que les Vallorbiens du XX^e siècle sont devenus terriblement débauchés en arts et en sciences. Mais cela n'effraie nullement les fées qu'a si bien su faire revivre M. G. Jaccottet.

EN REVENANT DE VALLORBE

Le *Conteur* est aussi allé à Vallorbe, tout comme les grands journaux. Pouvaient-ils d'ailleurs faire autrement ? Sa place, toute modeste qu'elle soit, n'est-elle pas partout où il se passe quelque chose, dans cette petite patrie vaudoise et romande que nous aimons tant ? Il savait bien que ce n'était pas lui qui effaroucherait les bonnes fées, sorties de leur grotte à l'appel de M. Georges Jaccottet et de tous les enfants du grand village industriel, leurs aimables protégés.

Vallorbe, qui avait ses forges, ses truites, ses forêts, sa grotte, sa source de l'Orbe et sa dent de Vaulion, a maintenant encore son Casino. Il y a peu de villes et de villages, grands et petits, qui puissent en offrir autant.

Le Casino est tout battant neuf, et fort joli, ma foi ! Sans exagération, il est bien mieux, à tous égards, que la fameuse « Grande salle » de Lausanne, dont on parle tant.

Pour inaugurer son nouveau Casino, tout Vallorbe s'est mis en fête. Et quelle fête, mes amis ! De l'« Amicitia » au « Vélo Club », en passant par les « Bons templiers », l'« Union chrétienne », la « Croix bleue », toutes les sociétés vallorbiennes, sans exception, étaient sur le pont. On n'en voit pas beaucoup, de fêtes semblables, où l'on peut comme ça, en toute franchise et liberté, choquer son verre de Dézaley, de Villeneuve ou d'Yverne contre un verre de sirop ou une tasse de thé ou de chocolat ; où l'on voit, sur une scène de théâtre, des membres de sociétés religieuses s'associer à la joie générale et danser de gracieux ballets dans un palais de fées, de ces fées un peu parentes des dieux de l'antique Olympe !

Et il n'y avait rien là vraiment que de très naturel et de très réjouissant. Gage que le Dieu de l'univers, qui ignore les vaines dissertations des théologiens et les ennuyeuses jérémiades des piétistes, a pris un très grand plaisir au spectacle de Vallorbe, lui, qui ne doit pas demander autre chose, en somme, que de nous voir aller tous la main dans la main et le cœur en joie.

Vous reparler de l'œuvre très poétique et très littéraire de M. Georges Jaccottet, de la musique délicieuse et originale de M. Edouard Combe, des décors si réussis de M. Molina, des gracieux ballets réglés par M^{me} Rita Missol Rivo, des interprètes, tous bons, de l'orchestre et de son sympathique directeur, M. Jean Combe, « un carabin ! » nous disait, tout fier, un voisin qui a le culte bien permis de la tunique verte ; vous reparler de tout cela serait vraiment superflu. Depuis une semaine, tous nos grands confrères, les uns après les autres, ont dit tout le bien qu'ils pensent des représentations de Vallorbe. Or, le *Conteur* le pense aussi et se réjouit fort de constater les multiples manifestations artistiques qui, depuis quelques années, se sont produites un peu partout dans notre canton.

Ah ! notre bon peuple est moins indolent et

moins béotien qu'on veut bien le dire ! N'est-ce pas, en effet, faire preuve d'un véritable esprit d'initiative, d'une réelle persévérance, que de concevoir et de mener à bien des entreprises aussi compliquées que celles dont nous parlons, sans autre concours que celui des ressources locales, surtout sans appel à des professionnels.

Et n'applaudit-on pas avec d'autant plus de plaisir aux succès de tous ces artistes amateurs, que rien, dans leur vie de tous les jours, ne les désigne et ne les prépare pour pareille tâche.

Ne faut-il pas, dès lors, rendre un juste hommage à la patience et à la persévérance de ceux qui assument la direction de ces entreprises, à l'effort accompli par chacun, qui, après le dur labeur de la journée, a donné encore son loisir et sa peine pour assurer la réussite complète. Et ce sacrifice — car c'en est un — est consenti par tous avec joie.

Ainsi le théâtre populaire, qui tend à s'implanter chez nous, devient un agent puissant de développement intellectuel et artistique et, par les concours qu'il appelle de toutes parts, un élément de solidarité entre gens d'une même contrée, qu'il attache aussi plus solidement au sol natal.

Un autre avantage et non moins précieux de ces représentations populaires, c'est d'avoir donné naissance à toute une littérature théâtrale, bien de chez nous, qui nous change de la comédie étrangère, dont les milieux et les personnages ne nous sont pas toujours familiers et que fort peu de nos amateurs peuvent rendre comme il convient.

Pour petit qu'il soit, buvons donc le plus possible dans notre verre. Les nécessités de la vie et le courant naturel des choses, qui nous pousse de plus en plus vers la solidarité universelle, nous défendront toujours assez d'un chauvinisme exagéré et ridicule.

Vive notre théâtre national !

BLIE.

*

Prochaines représentations : Samedis 28 novembre, 5 et 12 décembre, à 8 1/4 h. du soir. — Dimanches 29 novembre, 6 et 13 décembre, à 4 1/4 heures après-midi. Les matinées se terminent à 6 1/4 heures.

Remerciements.

O mille fois merci, mon Dieu, de m'avoir donné l'intelligence et le besoin et la volonté de passer ma vie entière dans les champs, dans les bois, dans les prairies, sur les rives des fleuves, sur les grèves et les plages de la mer, — et surtout de m'avoir donné un esprit, un cœur et une âme capables d'admirer, de comprendre ces vrais trésors et cette richesse, — qui m'ont rendu si facile et si heureux de me passer des autres !

Merci de m'avoir révélé combien les roses, les violettes, les giroflées des murailles et la rosée au soleil levant, — sont plus belles que les rubis, les améthystes, les topazes et les diamants ; — de m'avoir appris combien la liberté l'emporte sur les honneurs et les dignités — et combien il est plus doux d'être maître de soi-même, que de commander aux autres, — c'est-à-dire de n'être ni à l'un ni à l'autre bout de la chaîne et de la laisse !

ALPHONSE KARR.

Bébé et sa maman passent devant un aveugle :

— Tiens, Paulet, voilà un sou pour ce pauvre homme.

— Oh ! non, m'man, pas à celui-là, il ne verrait pas que c'est moi qui le lui donne !

*

Lu à Menton sur la porte d'une auberge :
« Bon vin, bonne bière, bon dîner à bon goût. »

GAI ! GAI ! MARIONS-NOUS !

UN de nos amis, autrefois instituteur dans un village du canton, nous a conté la bonne histoire que voici :

C'était au gros des chaleurs, quelques jours avant les vacances caniculaire. Tout le village était aux champs. Dans la classe, où les stores baissés entretenaient une ombre tiède, les malheureux bambins avaient des figures résignées de prisonniers. Ils annonçaient sans conviction les immortels principes de Larive et Fleury. Pour tout dire, ils s'ennuyaient autant que moi.

Vers dix heures, un peu avant la récréation, une fillette vient frapper à la porte :

— Monsieur le régent, c'est M. Pache qui vous fait demander si vous voulez être témoin pour un mariage ? y trouve personne d'autre !

M. Pache remplissait les redoutables fonctions d'officier d'état civil. A ce titre, il présidait à l'embarquement des conjoints sur la galère du mariage.

Après avoir octroyé un quart d'heure de liberté à mes élèves soudain ranimés, je me dirigeai donc vers la Maison-de-Ville.

Les époux attendaient dans le corridor. Lui, un garçon entre deux âges, le chapeau sur l'oreille, présentait absolument le type de ces ouvriers de campagne qui changent souvent de maître. Il avait des souliers neufs, garnis de clous qui donnaient à ses semelles l'aspect de mâchoires de requins. Un veston propre, des pantalons de grisette ayant conservé le pli du neuf, un cordon rouge et blanc noué sous son col de chemise roide d'amidon, indiquaient clairement qu'il se préparait à vivre une heure solennelle. Elle, une robuste fille aux charmes envahissants, baissait les yeux d'un air embarrassé sous un chapeau empanaché de roses rouges et de verdure.

On attendait le « pétabosson », parti à la recherche d'un second témoin.

— Alors, c'est vous qui venez comme témoin ? me dit l'homme, pour engager la conversation.

— Eh ! bien oui.

— Vous êtes bien gentil de vous déranger pour ça. Voyez-vous, je ne savais pas qu'il fallait tant de commerce pour se marier !

Puis, heureux de trouver un confident, il ajouta, en clignant de l'œil vers sa future :

— Y a pas trois semaines que je la connais, c'te gaillarde !...

Le « pétabosson » arrivait, suivi d'un vieux paysan, qu'il avait réussi à trouver dans le voisinage.

On entra dans la salle et l'officier d'état civil invita d'un geste gracieux les fiancés à prendre place dans les fauteuils préparés pour la circonstance.

Puis ce fut la lecture des textes consacrés. Le conjoint, très crâne, caressait ses moustaches et se rengorgeait d'un air satisfait. Sa promise, visiblement embarrassée, ne savait que faire de ses mains. Elle répondit d'un « oui » résigné et maussade à la question solennelle du magistrat.

On se leva pour les signatures. Quand ce fut son tour, la femme prit la plume, gauchement :

— Mais, monsieur, que faut-y mettre ?

— Signez de votre nouveau nom, du nom de votre mari, Schwitzgubel !

Puis, comme elle hésitait encore :

— Allons, madame, c'est bien facile !

— Bien facile, c'est bon à dire ! Un nom comme ça !...

Qui sait, après tout, s'ils n'ont pas fait un excellent ménage ?

P.

Curieux assemblage. — L'avis suivant a paru l'autre jour dans un de nos journaux :

« Gymnase classique, livres superbes à vendre, égouttoir, chaise percée, etc. S'adresser, etc. »

La veine. — Deux amies d'enfance se retrouvent après une longue séparation et échangent leurs confidences :

— Oui, ma chère Sophie, je suis veuve depuis six mois... et toi ?

— Oh ! moi, il y a bientôt trois ans !

— J'ai toujours remarqué que tu avais plus de chance que moi !

L'occasion manquée. — Le président du tribunal essaie de réconcilier les époux :

— Comment voulez-vous que je prononce le divorce contre vous ? Vous ne vous êtes même jamais battus !

Le mari, avec un soupir :

— Ce ne sont pourtant pas les occasions qui nous ont manqué.

AU TEMPS DES TORTURES

TANDIS qu'en France on discute encore du maintien ou de l'abolition de la peine de mort, voici quelques détails curieux sur le bourreau et les supplices en pays neuchâtelois à la fin du 18^e et au commencement du 19^e siècle. C'est toujours M. F. Robert, du Locle, né à Couvet en 1792, qui nous les donne. Écoutez-le.

Notre législation criminelle était bien sévère alors ; je dirai plus, elle était barbare et inhumaine.

Les accusés n'avaient pas le droit de prendre un défenseur, les jugements se rendaient à huis-clos, le petit conseil, composé je crois de 24 membres, se constituait en cour de justice sous la présidence du maire de la ville, qui remplissait en même temps les fonctions d'accusateur public, interrogeait les accusés et les jugeait.

Cela sentait le moyen-âge.

Le moindre délit (je ne dirai pas le moindre crime), était puni de la flagellation publique, à laquelle on ajoutait souvent la marque. Le patient épuisé par la perte de son sang et par la douleur tombait en défaillance.

C'était horrible.

Et le tourniquet, l'affreux tourniquet ! je l'ai vu sur la place du marché au-dessous de la tourelle en saillie de l'ancien Trésor, où est aujourd'hui (1864) le café Robert.

Le condamné était enfermé dans une cage en bois, montée sur pivots, dans laquelle il n'y avait juste que la place pour se tenir debout. Les enfants (toujours cruels) allaient faire tourner la cage jusqu'à ce que le malheureux fût pris de vomissements.

Les femmes de mauvaise vie étaient promenées dans la ville par le bourreau. Elles portaient un écriteau sur la poitrine et étaient précédées de tambours, qui battaient une marche particulière ; puis on les conduisait à la frontière.

Le supplice de la roue fut encore appliqué à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. On parla longtemps dans le Val-de-Travers de Pallaton, roué vif au gibet de Môtiers en 17...

Vers 1802 ou 1804, on roua, pendit et décapita la famille Favre, de Chézard, reconnue coupable d'assassinats avec des circonstances horribles. Le père fut roué, la mère et l'aîné des fils décapités et le cadet pendu. On racontait alors (je m'en souviens bien) qu'une indiscretion sans doute involontaire de leur petite fille avait éveillé l'attention de la justice, et qu'au moment où on les arrêta, ils allaient la brûler dans le four qu'il avaient chauffé à cette intention.

On n'obtint des aveux qu'en les mettant à la torture.

Vers la même époque on roua encore un nommé Bauer, à Valangin.

J'ai vu dans la prison de Neuchâtel, les instruments de la torture et autres supplices.

La torture ne fut abolie qu'en 1815.

Le supplice des trois Français.

Trois Français, de passage dans la principauté, commirent un vol. Il s'agissait de quelques montres de la valeur d'environ 200 francs. Ils furent condamnés et pendus au gibet de Neuchâtel.

Au dessous de la terrasse de l'Eglise, on avait construit en planches une espèce de cirque, avec